



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS\_FR

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SynPower™ SAE 10W40  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Code du produit : 872257

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline  
Wieldrechtseweg 39  
3316 BG Dordrecht  
Pays-Bas  
+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou  
prendre contact avec le CSR local

SDS@valvoline.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler  
le SAMU en composant le +33 (0)1 45 42 59 59

### Informations sur le produit

+31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre  
contact avec le CSR local

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage supplémentaire:



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7 265-157-1 01-2119484627-25-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 15,00 - < 25,00
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8 265-158-7 01-2119487077-29-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 15,00 - < 25,00
Alkyldithiophosphate de zinc	68649-42-3 272-028-3 01-2119493635-27-xxxx	Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318 Aquatic Chronic2; H411	>= 1,00 - < 2,50
CALCIUM LONG- CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE	122384-87-6	Aquatic Chronic4; H413	>= 1,00 - < 2,50

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.  
Protéger l'oeil intact.  
Enlever les lentilles de contact.  
Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Eau pulvérisée  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

#### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

### Protection des mains

Remarques : Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

### Protection de la peau et du corps

: Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
Chaussures de sécurité  
Vêtements étanches  
Porter selon besoins:

### Protection respiratoire

: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: ambre
Odeur	: huileux
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: Non applicable
Point d'écoulement	: < -33 °C
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 222 °C Méthode: Creuset fermé Cleveland
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

---

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	env. 0,869 gcm3 (15 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	:	< 6.800 mPa.s (-25 °C)
Viscosité, cinématique	:	env. 88 mm2/s (40 °C)
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Auto-inflammation : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

## 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive

## 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Contact avec les Yeux  
L'ingestion

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

#### Composants:

##### **ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 - 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Légère irritation passagère





## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

---

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:**

Résultat: Irritation sévère de la peau

**CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

**Composants:**

**HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Pas d'irritation des yeux

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:**

Résultat: Légère irritation passagère

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

**CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

## Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Composants:

### **HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## Information supplémentaire

### Produit:

Remarques: Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

Toxicité pour les poissons : LL50 (Poisson): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : EL50 (Les algues): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons : NOEC: 10 mg/l



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

(Toxicité chronique)

Espèce: Poisson

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC: 10 mg/l  
Espèce: Invertébrés aquatiques

Alkyldithiophosphate de zinc  
Évaluation Ecotoxicologique  
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

: Toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE

Évaluation Ecotoxicologique  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

Alkyldithiophosphate de zinc  
Coefficient de partage: n-octanol/eau

: Remarques: Donnée non disponible

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Produit:

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

## 12.6 Autres effets néfastes

### Produit:



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

Information écologique  
supplémentaire : Donnée non disponible

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Vider les restes.

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
- Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable
- REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable
- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable
- Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE
- REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
DISTILLATES (PETROLEUM),  
HYDROTREATED HEAVY  
PARAFFINIC (Numéro sur la liste 28)  
  
(Numéro sur la liste 28)
- La Directive 96/82/CE ne s'applique pas
- Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicable
- Maladies Professionnelles : 36  
(R-461-3, France)



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

---

Installations classées pour la : 4511  
protection de l'environnement  
(Code de l'environnement  
R511-9)

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
AICS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	:	Pas dans l'inventaire TSCA

### Inventaires

AICS (Australie), AIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Information supplémentaire

Informations internes : 000000239297



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

### Texte complet pour phrase H

<b>H304</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>H315</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>H318</b>	Provoque de graves lésions des yeux.
<b>H411</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>H413</b>	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité  
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés  
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SynPower™ SAE 10W40 MÉLANGE D'HUILE  
MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 13.0

Date de révision: 02.11.2020

Date d'impression: 19/09/2022

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)  
Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)  
IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)  
ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)  
CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)  
DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)  
logPow : coefficient de partage octanol-eau  
N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)  
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)  
VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)  
PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique  
PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)  
PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)  
PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)  
PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)  
P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)  
STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)  
STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)  
VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)  
MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)  
vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)  
WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas  
ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin  
ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.  
CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)  
CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)  
CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)  
DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).  
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).  
ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)  
REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)  
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses  
Phrase R : Phrase de risque  
Phrase S : Phrase de sécurité  
WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne